

# La conduite en hiver

Soyez prêt, soyez en sécurité !





Il est possible de trouver la brochure Déneigement et déglacage en ligne, à l'adresse suivante :

[www.ontario.ca/laconduiteenhiver](http://www.ontario.ca/laconduiteenhiver)

**FYI: Plastic business card to be adhered below. Remove this text for print.**

Pour en savoir plus sur l'état des routes de la province, appelez le :  
**Centre d'appels provincial – MTO INFO**  
**1-800-268-4686**

RGT : 416-235-4686

ATS provincial : 1-866-471-8929

ATS, région de Niagara : 905-704-2426

Vous pouvez également obtenir ces renseignements en composant les numéros inscrits dans les pages bleues de votre annuaire OU sur Internet, à l'adresse suivante :

[www.ontario.ca/laconduiteenhiver](http://www.ontario.ca/laconduiteenhiver)



## Conduire en hiver

Restez alerte, ralentissez et ne perdez pas la maîtrise de votre véhicule, ce sont là les trois principes de base à respecter pour conduire en hiver sans danger. Adaptez votre conduite aux conditions routières et météorologiques. Conservez une bonne distance entre votre véhicule et celui devant vous. Évitez les situations où vous auriez à freiner brusquement sur une surface glissante.

## Soyez prêt –liste de contrôle du conducteur

Préparez votre véhicule à l'hiver en faisant une vérification d'entretien. N'attendez pas l'hiver pour faire vérifier votre pile, vos courroies et tuyaux, votre radiateur, votre niveau d'huile, vos feux, vos freins, votre système d'échappement, votre chaufferette/ votre dégivreur, vos essuie-glaces et votre système d'allumage.

L'état des pneus de votre véhicule est important. Des pneus usés et endommagés constituent un grave problème pour une conduite sécuritaire. Il faut les faire vérifier ou remplacer avant le début de l'hiver. N'oubliez pas de vérifier régulièrement la pression d'air des pneus étant donné que celle-ci diminue par temps froid.

Les pneus courants ou « toutes saisons » incluant les pneus larges et ceux de hautes performances peuvent être appropriés dans certaines régions, mais ils peuvent ne pas convenir à la conduite dans les régions avec ceintures neigeuses du sud de l'Ontario et partout dans le nord. Si vous habitez et conduisez dans ces régions, vous devriez penser à avoir des pneus d'hiver. Ils améliorent la sécurité de la conduite en procurant une meilleure traction et un meilleur maniement dans la neige, la neige fondante et sur la glace. Ils améliorent la sécurité de la conduite en procurant une meilleure traction, en facilitant le freinage et en offrant une stabilité accrue lorsque la chaussée est gelée, enneigée ou recouverte de neige fondante, et particulièrement lorsqu'elle est glacée. N'utilisez jamais des pneus ayant des caractéristiques différentes comme les bandes de roulement, les dimensions et la fabrication. En outre, lorsque vous planifierez l'achat de votre prochain véhicule, envisagez l'ajout de certaines options comme un système d'antipatinage à l'accélération et un système de contrôle de la stabilité.





Vérifiez les conditions météorologiques et routières avant de partir. Ne prenez pas de risques s'il fait mauvais temps. Donnez-vous plus de temps pour vous rendre à destination ou attendez que les conditions s'améliorent. Consultez le site Web sur l'état des routes du ministère des Transports à l'adresse :

**[www.ontario.ca/laconduiteenhiver](http://www.ontario.ca/laconduiteenhiver)**

ou composez le numéro de renseignements sur l'état des routes locales du ministère des Transports, le 1 800 268-4686 (ce numéro figure dans votre annuaire téléphonique local). MétéoMédia présente également des mises à jour régulières des conditions routières.

Si vous allez loin, choisissez l'itinéraire à l'avance. Informez quelqu'un de votre destination et de l'heure à laquelle vous prévoyez arriver.

Portez des vêtements confortables qui n'entravent pas vos mouvements au volant. Portez des vêtements chauds quand vous sortez du véhicule.

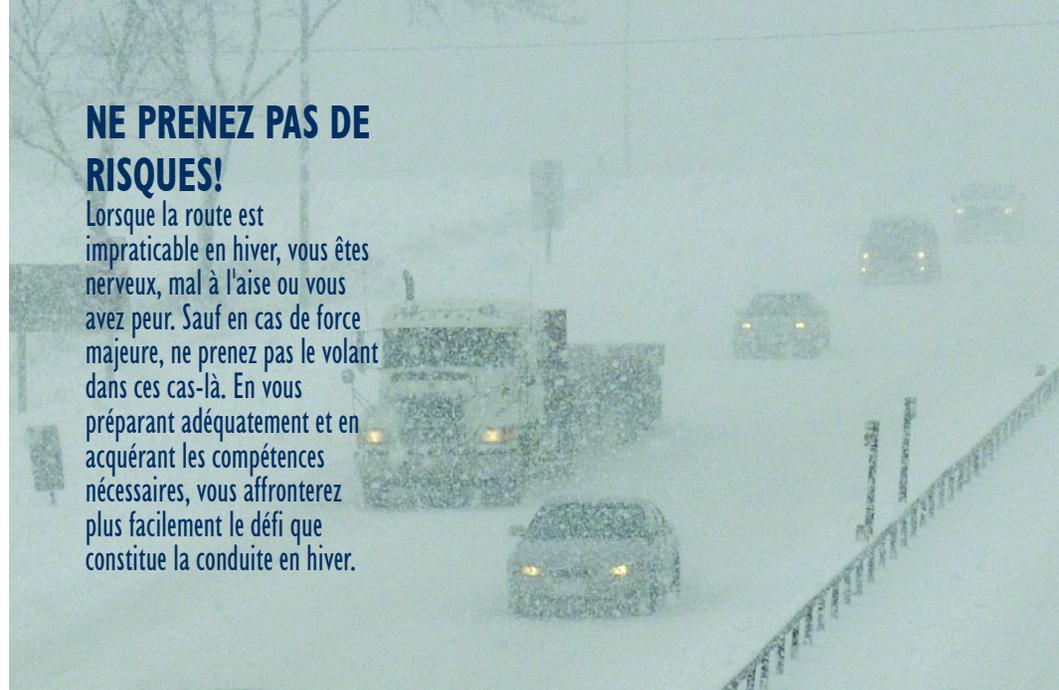
Enlevez la neige et la glace des vitres, du toit, des phares et des rétroviseurs. Après avoir fait démarrer votre véhicule, attendez que la buée sur la surface intérieure de vos fenêtres s'évapore pour avoir une bonne visibilité dans toutes les directions.

Conservez une trousse de survie dans votre véhicule. En ayant certains articles essentiels à portée de la main, les occupants de votre véhicule seront au chaud et en sécurité si vous vous retrouvez en situation de détresse.



## NE PRENEZ PAS DE RISQUES!

Lorsque la route est impraticable en hiver, vous êtes nerveux, mal à l'aise ou vous avez peur. Sauf en cas de force majeure, ne prenez pas le volant dans ces cas-là. En vous préparant adéquatement et en acquérant les compétences nécessaires, vous affronterez plus facilement le défi que constitue la conduite en hiver.



Assurez-vous que votre véhicule est prêt du point de vue mécanique à faire face aux rigueurs de l'hiver et gardez le réservoir de carburant assez plein. On recommande au moins une moitié de réservoir.

Vérifiez si vous avez suffisamment de lave-glace dans le réservoir et si celui-ci est utilisable jusqu'à  $-40^{\circ}\text{C}$ . Conservez un bidon de réserve dans votre véhicule.

Si vous traversez un secteur offrant des services de téléphonie cellulaire et que vous disposez d'un cellulaire, ne l'utilisez qu'en cas d'urgence. Quand vous avez besoin d'aide, assurez-vous de vous stationner loin de la route pour faire ou recevoir un appel. **N'oubliez pas qu'en composant le 911 sur votre cellulaire, vous pourrez communiquer avec les services d'urgence les plus proches. Si votre appel n'est pas urgent, veuillez composer le 1 888 310-1122.**

Si vous tombez en panne sur une route provinciale de l'Ontario, nous vous recommandons de rester dans votre véhicule pour éviter de mettre votre sécurité en péril.



**Allumez tous les phares de votre véhicule lorsque vous conduisez par visibilité réduite.**

## Sur la route

### Visibilité

Il est essentiel pour les conducteurs de bien voir et d'être vus lorsqu'il fait sombre ou lorsque la neige ou la poudrière réduit leur visibilité. Lorsque la visibilité est mauvaise, allumez tous les phares de votre véhicule.

### Distances

Il faut plus de temps pour s'arrêter sur une route glissante. Maintenez une bonne distance entre votre véhicule et le véhicule devant vous. La règle des deux secondes est une façon facile de s'assurer que vous ne suivez pas de trop près dans des conditions normales.

### La règle des deux secondes :

1. Choisissez un point repère sur la route devant vous, comme un panneau routier ou un poteau téléphonique.
2. Lorsque l'arrière du véhicule devant vous dépasse le point repère, comptez « mille et un, mille et deux ».
3. Lorsque l'avant de votre véhicule atteint le point repère, arrêtez de compter. Si vous atteignez le point repère avant d'avoir compté « mille et deux », cela veut dire que vous suivez de trop près.

L'hiver, particulièrement lorsque les conditions sont mauvaises, suivez plutôt la règle des quatre secondes.

### Freinage

Assurez-vous de bien maîtriser le système de freinage de votre véhicule, quels que soient les conditions météorologiques ou l'état de la route. N'hésitez pas au besoin à suivre un cours avancé de conduite en cas d'urgence.

### Comment reprendre la maîtrise de votre véhicule en cas de dérapage

Un dérapage survient lorsque les roues perdent leur emprise sur une surface glissante. Un dérapage peut se produire à l'avant du véhicule, à l'arrière ou aux quatre roues. La plupart des dérapages se produisent lorsque le conducteur roule trop vite compte tenu de l'état de la route ou de la circulation. Un freinage brusque et puissant, un virage trop rapide ou une accélération soudaine peuvent faire en sorte que le véhicule dérape, et même qu'il fasse des tonneaux.

Si votre véhicule dérape, regardez dans la direction où vous voulez aller et dirigez le véhicule dans cette direction. Ne tournez pas trop le volant. Si vous êtes sur la glace et si vous dérapez en ligne droite, vous devez d'abord débrayer ou mettre la transmission au point mort (neutre).

Votre véhicule est doté d'un système de freinage standard ou d'un système de freinage antiblocage (ABS). Pour savoir comment reprendre la maîtrise de votre voiture en cas de dérapage en fonction de son système de freinage, consultez le Guide de l'automobiliste en ligne à :

**[www.ontario.ca/laconduiteenhiver](http://www.ontario.ca/laconduiteenhiver)**

Rappelez-vous : Un véhicule prend plus de temps à freiner l'hiver, par temps rigoureux, ou dans une pente.

**Restez alerte,  
ralentissez et  
ne perdez pas  
la maîtrise de  
votre véhicule.**

## Soyez prêts!

Assurez-vous d'être prêts à affronter les conditions routières hivernales. N'hésitez pas à suivre un cours de conduite avancée dans lequel on enseigne les manœuvres en cas d'urgence.

### Routes enneigées

La neige peut être dure, compacte et glissante comme de la glace. Il arrive aussi qu'elle soit pleine de trous et que les traces du passage des véhicules précédents aient durci. Il se peut également qu'elle soit lisse et molle. S'il est tombé de la neige mouillée, la route peut être couverte d'une «bouillie» de neige fondante. La neige fondante peut s'accumuler dans les passages de roues de votre véhicule et nuire à votre capacité de manœuvrer. N'oubliez pas de regarder loin devant vous lorsque vous conduisez pour reconnaître les dangers et autres situations et avoir ainsi assez de temps pour intervenir. Ajustez votre conduite en tenant compte de l'état de la route et des conditions météorologiques. Ralentissez et évitez de tourner rapidement le volant et de freiner ou d'accélérer rapidement car ceci peut causer le dérapage du véhicule. Lorsque vous conduisez dans ces conditions, redoublez de prudence.

### Verglas

Soyez vigilants lorsque vous approchez de ponts, passerelles et zones à l'ombre, car ces portions de route gèlent beaucoup plus vite par temps froid et restent gelées bien après que le soleil se soit levé. Attention au gel : certaines parties de la route qui paraissent noires et luisantes peuvent faire en sorte que votre véhicule perde tout d'un coup sa traction. Ralentissez, n'appuyez pas sur la pédale de frein et soyez prêt à passer au point neutre ou à engager l'embrayage lorsque votre véhicule traverse ces zones.

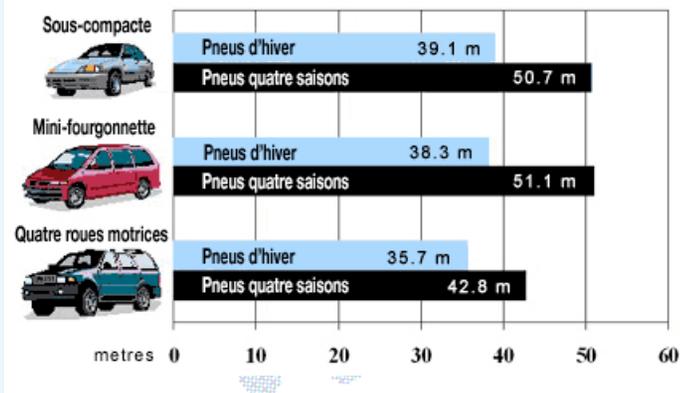
### Distances d'arrêt

Pendant la conduite hivernale, tous les véhicules freinent plus lentement sur les routes enneigées.

Température de  $-20^{\circ}\text{C}$  et de 3 à 5 centimètres de neige et de glace compactées sur une surface asphaltée.

Véhicules à transmission automatique équipés de freins antiblocage.

Essais sur véhicule à quatre roues motrices en traction intégrale.



\*Fournier L., *Essais comparatifs de pneus d'hiver et quatre saisons pour une évaluation de leur comportement respectif en conditions hivernales*, Transports Québec, Québec, 2002.

### Projection de neige et de neige fondante

Sur les routes enneigées, humides ou couvertes de neige fondante, les gros camions et les autobus peuvent projeter des particules humides sur votre pare-brise, entraînant ainsi une perte soudaine de visibilité. Conduisez toujours de façon défensive et laissez assez d'espace entre vous et ces véhicules pour échapper à leur projection de neige.

## L'imprévisible

Ne paniquez pas si vous êtes coincé ou perdu. Restez au chaud et en sécurité dans votre véhicule en attendant de l'aide. Si vous êtes dans une région offrant des services de téléphonie cellulaire et que vous disposez d'un cellulaire, appelez à l'aide. N'oubliez pas qu'en composant le 911 sur votre cellulaire, vous pourrez communiquer avec les services d'urgence les plus proches. Si votre appel n'est pas urgent, veuillez composer le 1 888 310-1122.

Soyez prudent en sortant de votre véhicule si vous vous êtes garé le long d'une route achalandée. Si possible, sortez par la porte située du côté opposé à la circulation.

Si vous essayez de dégager votre véhicule de la neige, faites preuve de prudence. Habillez-vous chaudement, pellez lentement et ne vous fatiguez pas. N'essayez pas de pelleter ni de pousser votre véhicule si vous avez des problèmes de santé. Conservez la chaleur de votre corps en gardant vos vêtements au sec. Les vêtements mouillés, en raison du mauvais temps ou de la transpiration, risquent de provoquer des pertes de chaleur dangereuses.

Attirez l'attention sur votre véhicule. Faites fonctionner le signal de détresse de votre véhicule, allumez des fusées éclairantes ou posez un panneau Call Police/Appelez la police. Faites tourner le moteur au minimum et faites attention aux gaz d'échappement. Laissez entrer l'air frais en entrouvrant une fenêtre à l'abri du vent. De temps en temps, avant de faire démarrer le moteur, sortez du véhicule pour vérifier si le tuyau d'échappement n'est pas bloqué par de la poudrière.



**Sachez quoi faire  
si jamais  
ça vous  
arrive !**

## SAVIEZ-VOUS QUE...

Si vous gardez une bougie et une petite boîte en fer-blanc dans votre véhicule, vous pourrez vous éclairer et vous réchauffer en attendant du secours.



## Nécessaire de survie pour des conditions hivernales

Il est une bonne idée d'avoir un nécessaire de survie dans votre véhicule. En gardant certains articles essentiels, vous pouvez assurer confort et sécurité pour vos passagers et pour vous-même si jamais vous vous égarez. Parmi les articles recommandés figurent les suivants :

- Grattoir/brosse
- Pelle
- Sable ou tout autre matériau pour vous aider à vous dégager
- Corde ou chaîne de remorquage
- Câbles d'appoint de batterie
- Fusées éclairantes ou bornes lumineuses
- Antigel pour la canalisation d'essence
- Lampe de poche et piles
- Trousse de premiers soins
- Extincteur
- Petit jeu d'outils
- Vêtements, chaussures et bottes supplémentaires
- Couverture
- Aliments non périssables et à haute teneur énergétique : chocolat, barres granola, jus, soupe, eau en bouteille, etc.
- Bougie et petite boîte de fer-blanc
- Allumettes

Par temps de blizzard, surtout la nuit, assurez-vous qu'une personne reste éveillée, étant donné que les secours peuvent prendre du temps à arriver. Remuez les pieds, les mains et les bras pour assurer une bonne circulation sanguine.



## Prêt à affronter la route et les intempéries

- Écoutez la météo et l'état des routes à la radio. Vérifiez-les avant de partir. MétéoMédia diffuse continuellement de l'information à jour à l'intention des personnes qui se déplacent sur les routes de l'Ontario.
- Informez un proche de votre destination et de l'heure à laquelle vous prévoyez arriver.
- Prévoyez du temps supplémentaire pour vous rendre à destination et, au besoin, retardez votre voyage s'il fait mauvais.
- Soyez toujours prudent et adaptez votre façon de conduire à l'état des routes et au temps qu'il fait.
- Surveillez les feux clignotants bleus des véhicules du service de contrôle de la neige et de la glace. Si vous roulez derrière un de ces véhicules, ralentissez, suivez-le et soyez patient. Ne le dépassez pas et n'essayez pas de vous faufiler entre ces véhicules. **NE LE DÉPASSEZ PAS** et n'essayez pas de vous faufiler entre ces véhicules.
- Pour obtenir plus d'information sur le déneigement et le déglçage, veuillez consulter le verso de la présente brochure.



Pour en savoir plus sur l'état des routes de la province, appelez le :

**Centre d'appels provincial — MTO INFO**  
**1-800-268-4686**

Région du grand Toronto :  
**416-235-4686**

**ATS provincial : 1-866-471-8929**    **ATS, région de Niagara : 905-704-2426**

Vous pouvez également obtenir ces renseignements en composant les numéros inscrits dans les pages bleues de votre annuaire OU sur Internet, à l'adresse suivante :

**[www.ontario.ca/laconduiteenhiver](http://www.ontario.ca/laconduiteenhiver)**

